



L'Éco en court – Épisode 11

Fausse monnaie, vrai crime

(enregistré le 12/12/2025)

Introduction

Lucile : Fake news, contrefaçons, monnaie de singe. Y a-t-il des faux plus vrais que nature ? Et doit-on toujours se méfier des faussaires et sourire des dupes ?

Je m'appelle Lucile, je travaille à la Banque de France, et pour ce dernier épisode de l'année, je vous emmène aux Archives Nationales découvrir Faux et Faussaires, l'exposition qui interroge le faux sous toutes ses formes, notamment, la fausse monnaie.

Bienvenue dans L'Éco en court.

Un crime de lèse-majesté

Arnaud Manas : L'hôtel de Soubise est absolument magnifique !

Lucile : Arnaud Manas, commissaire de l'exposition, nous guide dans les salles consacrées aux contrefaçons monétaires.

Arnaud Manas : Il y avait un adage dans l'ancien régime qui disait qui forge la monnaie donne un soufflet au roi. Et c'est pour ça qu'on le réprimait de façon appropriée.

Lucile : Le faux-monnayage touche à l'essence d'un pays : la confiance dans sa monnaie. Aussi est-il sévèrement puni.

Arnaud Manas : En France, on est un pays de cuisine donc les faussaires étaient passés au court-bouillon. En Russie, on leur versait du plomb fondu dans la gorge.

Lucile : Les faussaires sont suppliciés, brûlés vifs, décapités à partir de la Révolution et condamnés aux travaux forcés à perpétuité à la Restauration. En 1992, la réforme du Code Pénal prévoit jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle, plaçant le faux monnayage au sommet des « atteintes à la confiance publique ».

Malgré la sévérité des peines, certains se lancent tout de même dans l'activité du faux monnayage.

Arnaud Manas : Parce qu'il ne faut pas oublier que la fausse monnaie, il y a généralement trois motivations. La première, c'est le crime crapuleux, c'est le profit pur et simple, faussaire ordinaire. Ensuite, il y a une motivation anarchiste. Dans un certain nombre de cas, c'était des anarchistes qui voulaient mettre à bas l'État, puisque le lien entre l'État et la monnaie est assez évident. Et la dernière motivation, qui est peut-être la plus rare, mais peut-être la plus dangereuse aussi, c'est la motivation militaire.

Un crime crapuleux pour un profit monétaire

Lucile : L'affaire Bojarski illustre le premier type de motivation des faussaires : l'appât du gain. Ingénieur bricoleur, Bojarski cherche à se valoriser aux yeux de sa belle-famille dont il dépend financièrement. La fortune viendra du faux monnayage, qu'il exercera pendant 20 ans.

Outre un talent indéniable, la force de CB est d'agir seul : depuis la fabrication de la pâte à papier jusqu'à l'écoulement des contrefaçons : il se rend régulièrement en région, règle de menus achats en faux, et rentre chez lui, la vraie monnaie de ces achats en poche. 25 000 billets sont ainsi écoulés.

Vidéo OCRFM : C'est le 6 janvier 1951 que les services de la Banque de France décèlent dans leurs caisses une contrefaçon du billet de 1000 anciens francs. Ainsi commença l'affaire Bojarski.

Lucile : Ses contrefaçons sont de si bonne facture que police et experts pensent avoir affaire à un gang international, équipé de matériel coûteux. Ils ne peuvent soupçonner qu'un homme seul travaille sur des machines bricolées dans un atelier dissimulé sous un pavillon de banlieue parisienne.

Recrutés tardivement pour l'aider à écouter ses billets, ce sont ses associés, bien moins précautionneux que lui, qui conduiront Bojarski à sa perte.

Vidéo OCRFM : Ainsi, après 13 ans d'enquête, le verdict des juges est tombé sur cette affaire. Bojarski, le faussaire, a été condamné à 20 ans de réclusion criminelle. Ainsi se termine cette affaire dont on peut dire qu'elle a été exceptionnelle.

Lucile : C'est la seule fois dans l'Histoire que la Banque de France a remboursé de faux billets, estimant que le public n'avait pas les moyens de distinguer les vrais des faux.

Et d'ailleurs, que faire, si vous avez un faux billet entre les mains ?

Vous devez le remettre à votre agence bancaire ou à la Banque de France... qui ne procèdera à aucun remboursement ! Sachez également qu'en remettant à un tiers un billet que vous croyez ou savez faux, vous êtes passible de poursuites pénales.

Un crime anarchiste

La bande du Luxembourg, un groupe d'anarchistes dont certains étaient des fils de bonne famille, est un exemple célèbre de la deuxième forme de motivation des faussaires : l'anarchisme. Cette affaire inspirera à André Gide, Prix Nobel de Littérature, l'histoire du livre *Les faux Monnayeurs*.

Crime sans violence commis par des êtres contestataires, vénaux, talentueux ou ridiculement naïfs, le faux monnayage et les faussaires inspirent les artistes. En 2026, l'affaire Bojarski sera portée à l'écran. L'ingénieur y sera incarné par Reda Kateb. Mais méfiez-vous de la movie money, ces fausses coupures utilisées pour le cinéma et qui s'achètent à petit prix sur Internet. Il arrive qu'elles finissent chez les commerçants.

La dernière catégorie de motivation des faussaires, est la fausse monnaie comme arme de guerre.

Arnaud Manas : Et un des premiers à l'avoir employé, c'est Napoléon. Napoléon, faussaire, peut-être un des plus grands faussaires de l'histoire,

Une arme de guerre : Napoléon faussaire

Lucile : Pour ruiner l'Autriche, Napoléon veut mettre en place des ateliers de contrefaçons, mobilisant des graveurs d'Etat, astreints au secret militaire. En 1809, Napoléon écrit à Fouché, ministre de la Police :

Napoléon : En paix comme en guerre, je vous répète que j'attache le plus grand prix à avoir cent ou deux cents millions de billets. Cela est une opération politique : quand la maison d'Autriche n'aura plus de papier monnaie, elle ne pourra plus me faire la guerre. Vous pourrez établir l'atelier où vous voudrez. Dans le château de Vincennes par exemple, d'où l'on retirerait les troupes et où on ne laisserait entrer personne.

Lucile : Après son mariage avec Marie-Louise d'Autriche, il détruit progressivement toutes traces de cette entreprise.

A la restauration, Louis XVIII, pressé par ses alliés étrangers, commande un rapport sur la fabrication des faux billets sous Bonaparte.

Arnaud Manas : Et là, on expose le rapport du comte Beugnot, qui est un bijou administratif, où le comte explique qu'il n'y a quasiment plus de traces et qu'il n'est même pas en mesure de savoir combien de faux brillés ont été produits. Quand Napoléon III décide de publier la correspondance de son oncle, la commission tombe sur les lettres de Napoléon à Fouché et Savary donnant l'ordre de la fausse monnaie. Et il y a une petite note des archives impériales que ce n'est peut-être pas opportun de publier cette correspondance-là, ce qui fait qu'elle restera secrète, et ce n'est que sous la Troisième République que ces lettres vont apparaître.

C'est un autre épisode de faux monnayage politique qui va conduire à structurer la lutte internationale contre le faux monnayage.

La lutte internationale contre le faux-monnayage

Lucile : Des nationalistes hongrois, après le traité de Versailles de 1919, veulent se venger de la France et financer leur mouvement. Ils produisent des faux billets de 1000 francs, de piètre qualité. Les irrédentistes hongrois sont arrêtés rapidement mais l'affaire connaît un grand retentissement et a deux conséquences immédiates :

D'abord, le remplacement accéléré des billets de 1000 francs.

Ensuite, une convention internationale pour la répression du faux monnayage est ratifiée en 1929 par plus de 120 pays. Dans chaque pays est créé un office central pour la répression du faux-monnayage, en contact étroit avec la banque centrale nationale et ses homologues étrangers. Organiser cette coordination internationale entre services de police et experts monétaires est une des missions originelles d'Interpol.

Aujourd'hui, chaque contrefaçon trouvée en France est analysée et enregistrée dans une base de données européenne par le Centre national d'analyse des contrefaçons de la Banque de France. Les résultats de ces analyses sont partagés avec l'Office central pour la répression du faux-monnayage, qui dépend de la police judiciaire. La Banque Centrale Européenne et Europol coopèrent également pour lutter contre les euros.

Vidéo OCRFM : Et partout dans le monde, de Paris à Tokyo, de Londres à Mexico, de New York à Rome, des policiers recherchent et traquent les faussaires pour les livrer à la justice des hommes.

Lucile : Si la répression demeure un aspect de la lutte contre le faux monnayage, il ne faut pas négliger le volet de la prévention :

- Ainsi, le pôle R&D de la Banque de France, en relation avec des centres de recherche internationaux et la Banque centrale européenne, participe à l'innovation pour renforcer les signes de sécurité des billets et leur durabilité.
- Enfin, pour ne pas être dupe à notre tour, l'exposition Faux et faussaires se clôt sur une présentation de la [méthode « TRI »](#) (toucher, regarder, incliner) pour identifier les contrefaçons à l'œil nu. L'exposition est gratuite et vous avez jusqu'au 2 février 2026 pour la découvrir.

Conclusion

Un grand merci à Arnaud Manas, chef du service du Patrimoine historique et des archives, de la Banque de France, et aux Archives Nationales pour son accueil. Si cet épisode vous a plu, n'hésitez pas à nous laisser des commentaires et des étoiles. Vous pouvez aussi vous abonner à L'Éco en court, sur toutes les plateformes d'écoute. Je vous souhaite de très belles fêtes de

fin d'année et on se retrouve en 2026, pour continuer à parler d'économie de façon exigeante mais accessible.